



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000714

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique

Présentation de la mention

La licence Sciences, technologies, santé mention Physique est une formation de licence générale qui a pour objectif de former les étudiants à l'étude et à la compréhension des phénomènes physique. Elle vise à apporter des connaissances de base sur les concepts fondamentaux, mais également sur l'application de cette science en matière de conception et de fonctionnement d'instruments d'analyse, des sources d'énergie, de l'ingénierie, de la recherche de nouveaux matériaux. Cette licence générale permet une poursuite des études en master mention Physique pour se diriger vers les spécialités suivantes : Contrôle de l'environnement industriel, Noyaux, atomes, collision, matériaux, nanosciences et énergie ou encore un master Enseignement. Après la deuxième année de cette licence, les étudiants peuvent toutefois intégrer une licence professionnelle spécialisée en Maintenance en milieu nucléaire.

Cette licence se déroule sur trois ans, la première année et la deuxième année sont communes avec les licences mention Chimie et Sciences de la Terre et de l'environnement, la spécialisation s'effectue progressivement jusqu'en troisième année.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	133
Nombre d'inscrits en L2	NR
Nombre d'inscrits en L3	47
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20
% d'abandon en L1	8,72 %
% de réussite en 3 ans	63* %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	58 %
% d'insertion professionnelle	NR

*sur un an



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention Physique est une formation équilibrée avec un socle commun en première année et deuxième année comportant un ensemble d'unités d'enseignement d'ouverture pouvant être liées au domaine disciplinaire pour aboutir à une troisième année un peu plus spécialisée sur les disciplines liées à ce domaine avec le souci d'y associer des unités d'enseignements relatives à la chimie. Toutefois, si le projet pédagogique est bien construit et semble répondre aux objectifs fixés pour cette formation, on peut regretter un manque d'expérimentation liée au domaine de la physique de façon globale, mais également sur des disciplines communes comme la chimie. Les dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place en L1 sous forme de tutorat ou d'affectation d'un tuteur référent et en L3 sous forme d'unités de rattrapage ou d'échelonnement des semestres pour des étudiants se trouvant dans des conditions particulières. Par ailleurs, le contrôle continu mis en place a pour but de faciliter le travail régulier des étudiants et limiter ainsi le nombre d'échecs ; toutefois, la pondération de celui-ci est encore élevée en troisième année alors que la spécialisation est plus marquée. L'insertion professionnelle est peu affichée en raison de l'absence d'indicateurs, mais cette formation permet l'accès à une licence professionnelle orientée sur la maintenance en milieu nucléaire. Le pilotage de la formation se fait au moyen d'un comité bien structuré et équilibré prenant en compte les évaluations faites par les étudiants et qui ont amené à améliorer l'apprentissage des langues. Toutefois, des efforts restent à faire sur la mise en place de systèmes permettant l'évaluation des compétences transversales ainsi que sur les aspects pratiques liés au domaine qui sont sous-représentés par rapport aux aspects théoriques.

- Points forts :

- Des UE d'ouverture attractives et pouvant être centrées sur le domaine et bien réparties du S1 au S4.
- Une procédure d'accompagnement des étudiants bien suivie.
- Une bonne progression dans le parcours.

- Points faibles :

- Un déséquilibre marquant entre CM/TD/TP ; très peu de pratiques en L1 et L2 pour une licence du domaine des sciences expérimentales.
- La faible part accordée à l'expérimentation en physique de manière globale.
- Une trop forte mutualisation jusque S4 impliquant une spécialisation tardive.
- La tardiveté du stage de découverte des métiers en troisième année.
- La place insuffisante de l'utilisation des TICE plus particulièrement en première année.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence mention Physique est une licence générale préparant les étudiants à un master de Physique ou encore aux métiers de l'enseignement. Aussi, cette formation est fortement mutualisée avec la licence mention Chimie et la licence mention Sciences de la Terre et de l'environnement.

Toutefois, il est recommandé de mener une réflexion sur le nombre de passerelles : elles doivent exister pour permettre la possibilité aux étudiants de se réorienter (peut être du S1 au S3), mais les garder nombreuses (jusqu'au S4) avec une forte mutualisation des enseignements peut entraîner une spécialisation tardive et un manque de clarté vis à vis des étudiants.



D'une part, cette forte mutualisation implique une part très réduite des travaux pratiques du S1 au S4, ce qui peut étonner pour des domaines liés aux Sciences dites expérimentales. On peut d'ailleurs relever que dans l'enquête effectuée par les étudiants de cette formation 50 % d'entre-eux trouvent qu'ils ne sont pas préparés à l'utilisation des instruments de recherche. D'autre part, ce manque de pratiques pourrait engendrer une diminution de l'attractivité de cette formation vis-à-vis de jeunes étudiants attirés par les techniques de pointe liées à celles de l'image, de la représentation spatiale, du son ou encore de la miniaturisation. De la même façon, en L3 les étudiants peuvent choisir des unités de Chimie (Chimie organique et Chimie inorganique) à la place d'unités de physiques, mais ces unités de chimie se font sans aucune illustration pratique alors que la Chimie est avant tout une science expérimentale.

Le stage sur la découverte des métiers est nécessaire pour faciliter l'orientation des étudiants dans leur parcours, aussi serait-il plus judicieux que ce stage de courte durée soit placé en S2, voire en S3. Il pourrait ainsi participer au renforcement de l'utilisation des TICE qui doit être plus présente en première année.

Des moyens supplémentaires devraient être accordés par l'établissement pour permettre un meilleur accueil des étudiants dans les services administratifs dans le souci de mieux comprendre et répondre au public qui est ainsi pris en charge.